

France-Cannes-la-Bocca: Installation services of radio, television, sound and video equipment

OJ S 86/2019 03/05/2019

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: OPH de Cannes et Rive Droite du Var

National registration number: 27060002600016

Postal address: 22 bd Louis Négrin, CS 50005

Town: Cannes-la-Bocca

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06150

Country: France

E-mail: marches@ophcannes.net

Telephone: +33 493481222

Fax: +33 493473905

Internet address(es):Main address: <http://ophcannes.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-securises.fr>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://www.marches-securises.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Réception des émissions de télévision, internet & téléphonie — AOO

Reference number: 19S0026

II.1.2. Main CPV code

51310000 Installation services of radio, television, sound and video equipment

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Réception des émissions de télévision, internet & téléphonie — AOO.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

51310000 Installation services of radio, television, sound and video equipment, 64228000
Television and radio broadcast transmission services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

II.2.4. Description of the procurement

Le marché est ordinaire. Il est passé pour une période du 3 ans à compter du 1.7.2019.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: La valeur technique en s'appuyant sur le mémoire justificatif
comprenant les sous-critères suivants / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Sous-critère A — Les moyens et méthodologie / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Sous-critère B — Procédure contrôle qualité / Weighting: 25

Quality criterion - Name: Sous-critère C — Services complémentaires / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Sous-critère D — Démarche développement durable / Weighting: 10

Quality criterion - Name: Sous-critère E — Délais / Weighting: 25

Cost criterion - Name: Coût d'utilisation / Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le présent marché sera reconductible, 4 fois, pour une période de 12 mois, soit une durée
maximale de 84 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- l'imprimé DC1 signé par le candidat individuel ou par tous les membres du groupement en cas de candidature groupée,
- le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- l'imprimé DC2, renseigné par le candidat individuel ou par chaque membre du groupement en cas de candidature groupée,
- Kbis habilitation électrique ou similaire.

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/06/2019 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 06/06/2019 Local time: 15:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Le présent marché sera reconductible, 4 fois, pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 84 mois.

VI.3. Additional information

Modalités de financement et de paiement. Le financement est fait sur le budget de l'office voté chaque année, paiement par virement bancaire. À l'issue de l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement solidaire conformément à l'article R. 2343-15 du décret n° 2019-259 du 29.3.2019. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres de 1 ou plusieurs groupements, conformément à l'article R. 2151-7 du décret n° 2019-259 du 29.3.2019. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du décret n° 2019-259 du 29.3.2019.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nice
Postal address: 18 avenue des Fleurs, CS 61039
Town: Nice
Postal code: 06139
Country: France
E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr
Telephone: +33 489978600
Internet address: <http://nice.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics (CCIRAL préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur), secrétariat général pour les affaires régionales
Postal address: place Félix Baret, CS 80001
Town: Marseille Cedex 06
Postal code: 13282
Country: France
Telephone: +33 484354554
Fax: +33 491156190

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative),
— un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551.13 du code de justice administrative au plus tard le 31^e jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois, ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant

fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que le pouvoir adjudicateur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours,

— un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation,

— un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative),

— un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative),

— tout concurrent évincé de la conclusion du contrat est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.5. Date of dispatch of this notice

29/04/2019